



**SAINT ALBAN**  
UNE HARMONIE À EXPLORER

[www.st-alban.qc.ca](http://www.st-alban.qc.ca)

## L'ALBANOIS

**SÉANCE DU 8 JUIN 2009**

### **IL A ÉTÉ RÉSOLU :**

**QUE** ce conseil autorise l'embauche d'une personne-ressource pour 2 jours par semaine pour les deux premières semaines et ensuite sur demande afin d'aider les monitrices à débiter le terrain de jeux sur de bonnes bases pour tous. Le salaire horaire sera de 12\$ de l'heure.

### **CAMION AUTO POMPE, Consultant Alain Côté**

**QUE** monsieur Alain Côté consultant soit mandaté pour la troisième étape du processus d'achat du camion auto pompe. Le prix forfaitaire est de 5,000\$ plus les taxes et la facturation sera divisée mensuellement et répartie en fonction de l'évolution du contrat. Il est également entendu que si le délai de livraison n'est pas respecté tel que spécifié dans l'appel d'offres, un montant supplémentaire de 25\$ par journée excédentaire sera à prévoir. Une pénalité de 300\$ par jour est cependant applicable.

### **APPAREIL RESPIRATOIRE**

**DE** faire l'achat d'un appareil respiratoire démonstrateur pour le service incendie au coût de 4,299\$ plus les taxes soit 200\$ de moins qu'un appareil neuf. L'appareil sera acheté chez Aréo-Feu.

### **C.P.T.A.Q. – Stéphane Quessy**

**QUE** la Municipalité de Saint-Alban appuie la demande de M. Stéphane Quessy auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec. La demande consiste à une utilisation à une autre fin que l'agriculture du lot P-154 d'une superficie de 2.99 hectares. Une douzaine de terrains hors de la zone agricole sont disponibles sur le territoire de la municipalité. Cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur à ce jour.

### **MOT DE VOTRE MAIRESSE**

Bon début d'été,

D'abord, au nom du conseil municipal, je veux souhaiter de bonnes vacances à tous les étudiants, reposez-vous, soyez prudents et surtout profitez bien de l'été; bonnes vacances également au personnel enseignant, nos remerciements vous sont adressés pour le travail que vous faites auprès de notre relève, vous êtes une part importante de leur cheminement.

Ce mois-ci, nos bons coups se tournent vers Action Plan d'Eau Plein Air qui est devenu lauréat national OR dans la catégorie « Tourisme durable » et ce aux côtés de « gros joueurs » comme le Festival de Jazz de Montréal et bien d'autres. Toutes nos félicitations, en particulier à M. Sébastien Perreault, directeur général, pour son dévouement, sa passion et sa vision régionale.

Également, à Mme Georgette Audet qui s'est vue remettre la médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les aînés, pour son travail bénévole au sein du conseil d'administration de La Maison des Aînés de St-Alban. À tous nos bénévoles, merci; votre travail et votre passion ont un rayonnement tangible dans notre communauté.

Enfin, le fameux dossier de la Caisse populaire; l'assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans la première semaine de juillet. Surveillez votre courrier, un bulletin spécial vous sera expédié. Ne vous gênez pas de faire part de vos commentaires à M. Jean Bertrand, directeur général de **NOTRE** caisse populaire. Nous n'avons pas encore de confirmation formelle que notre comptoir demeurera ouvert le 6 juillet, alors c'est à tous et chacun d'entre nous de manifester notre intérêt pour ce service **ESSENTIEL**; je vous assure que nous suivons ce dossier de très près, tant au niveau municipal que du comité de citoyens et que tout sera fait pour faire en sorte que nous soyons **ENTENDUS ET RESPECTÉS** par le Conseil d'Administration de la Caisse populaire de l'Ouest de Portneuf.

Lynn Audet  
418 285-9466  
[jnnaudetfils@globetrotter.net](mailto:jnnaudetfils@globetrotter.net)

**PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU  
SERA FERMÉ LES MERCREDIS  
24 JUIN ET 1 JUILLET 2009.**

**IL EST INTERDIT DE FAIRE DES FEUX À  
CIEL OUVERT, UNE DEMANDE DE PERMIS  
DE BRÛLAGE EST OBLIGATOIRE AUPRÈS  
DE LA MUNICIPALITÉ.**

### **C.P.T.A.Q. – Denis Thibault**

D'appuyer la demande de M. Denis Thibault auprès de la C.P.T.A.Q. relativement à la vente d'une parcelle de terre à Messieurs Yvon et Raymond Morissette acériculteurs. La demande vise les lots P-7-A et P-7-B du rang 2 de la municipalité de Saint-Alban du canton d'Alton, d'une superficie d'environ 2.3 hectares. Ceci ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur à ce jour.

### **BIENNALE DE LIN- Commandite**

**DE** commanditer la Biennale du Lin de Portneuf de la façon suivante, soit ;

- l'autorisation d'affichage temporaire pour la durée de l'événement qui se tiendra de juin à septembre 2009 en autant qu'elle reçoive toutes les autorisations nécessaires auprès de Télus et/ou Hydro-Québec et/ou ministère des Transports;
- l'installation et la désinstallation des bannières de la Biennale par nos employés;
- l'achat de 6 supports à 45\$ chacun pour un total de 270\$ plus les taxes.

Un vote est demandé pour cette résolution, 4 votes pour et 2 votes contre, la résolution est donc adoptée. Messieurs Jean-Marc Julien et Gaétan Falardeau désirent enregistrer leurs dissidences.

### **COLLOQUE DE L'ADMQ LA CAPITALE – 2009**

**QUE** madame Andrée Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à participer au colloque de zone « La Capitale » qui se tiendra les 10 et 11 septembre prochain à St-Raymond. Le coût de cette formation est de 90\$ incluant les taxes. Les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés.

### **CLUB AVENTURE-QUAD – commandite**

**QUE** ce conseil désire commanditer le club Aventure-Quad pour une somme de 125\$ ce qui représente le forfait « Ami du quad » et qui inclut l'inscription de la municipalité sur les 4 panneaux publicitaires dans les sentiers.

### **APPELS D'OFFRES – Traitement de surface double**

**QUE** les Entreprises Bourget inc. ont été choisis puisqu'ils étaient le plus bas soumissionnaire conforme;

**QUE** les travaux de traitement de surface double dans les rangs Rivière Noire (1 km) et Saint-Joseph est (1 km) soient confiés aux Entreprises Bourget pour une somme de 64 904\$ plus les taxes applicables ce qui représente 5.32 du m.c.

### **AVIS PUBLIC – Endroits publics à déterminer**

**QUE** ce conseil désigne le bureau municipal, l'église et le centre communautaire Fernand Marcotte, endroits publics pour afficher les avis publics de la municipalité.

### **ASSISES ANNUELLES DE LA F.Q.M.- 24, 25 et 26 septembre 2009**

**QUE** madame Lynn Audet, mairesse, soit autorisée par la présente à participer au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre prochain au centre des congrès de Québec. Le coût de cette activité est de 535\$ plus les taxes applicables. Les frais inhérents à cette activité lui seront remboursés.

### **ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA F.Q.M.E.**

**QUE** madame la Mairesse, Lynn Audet, soit par la présente, autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban, l'entente à intervenir avec la Fédération Québécoise de Montagnes et d'Escalade relativement à la paroi du lac Long acquise dernièrement par la municipalité. Il est également entendu que les membres du Conseil désirent donner leurs avals avant la signature de l'entente finale.

### **JOURNÉE D'ENREGISTREMENT, Certificat, règl. 173**

**QUE** ce conseil accepte le dépôt du certificat de la journée d'enregistrement du 3 juin dernier soit;

Nombre de personnes habiles à voter  
529

Nombre requis pour qu'un scrutin soit tenu  
41

Nombre de demandes faites  
0

Le règlement #173 (camion auto pompe) est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

### **SOUSSIONS DÉNEIGEMENT, cours immeubles municipaux**

**QUE** suite à l'ouverture des deux (2) soumissions relativement au déneigement des immeubles municipaux, la soumission de Pro Mini-Moteur enr. a été acceptée pour une période de cinq (5) ans pour une somme totale de 20,090\$ plus les taxes applicables, ce qui représente un montant à verser de 5,218\$ plus les taxes par année.

### **SOLDE RÉSIDUEL, règlement #136**

**QUE** le montant de l'emprunt du règlement #136 soit réduit de 260 000\$ à 153 246\$.

### **SOLDE RÉSIDUEL, règlement #142**

**QUE** le montant de l'emprunt du règlement #142 soit réduit de 5 316 000\$ à 2 714 000\$.

## SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT, devis général

**QUE** la soumission des Entreprises St-Ubald inc. soit retenue pour le déneigement des chemins de la municipalité de Saint-Alban. Il est également entendu de choisir l'option A (3 ans) pour une somme totale de 309,111.15\$ plus les taxes applicables. Ce qui représente 2,399\$ du kilomètre plus les taxes.

## VOTE PAR CORRESPONDANCE

**QUE** la municipalité de Saint-Alban désire permettre à toute personne inscrite comme électeur sur la liste électorale à titre de personne non domiciliée, de voter par correspondance en vertu de l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums.

## VENTE DE TERRAINS RUE ST-EUGENE - Autorisation

**QUE** les membres du Conseil autorisent madame la mairesse Lynn Audet, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Alban, tout document pertinent à la vente de terrains dans le prolongement de la rue St-Eugène.

## CAISSES DESJARDINS DE L'OUEST- Appui

**QUE** la municipalité de Saint-Alban demande un appui inconditionnel à toutes les villes et/ou municipalités du comté de Portneuf dans ses démarches afin de garder les centres de services ouverts.

## Maison des aînés

Le 21 mai dernier, l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale nationale a émis un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées à la Maison des aînés. Ce document certifie que la Maison des aînés répond aux critères sociosanitaires d'une résidence avec services d'assistance personnelle tels que définis par le Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées (L.R.Q., c. S-4.2, r.0.01.1). Ce certificat est valide jusqu'au 21 mai 2011.

Francine Lanouette

## Programme Jeunes au travail Desjardins 14-17 ans

Durant la période estivale, engagez un jeune de la région pour effectuer vos divers travaux. Ils peuvent exécuter votre :

- *Entretien extérieur* - *Nettoyage de piscine*
- *Peinture* - *Tonte de pelouse*
- *Entretien paysager* - *Entretien intérieur*
- *Aide aux personnes âgées* - *Gardiennage*
- *Animation d'activités* - *Aide aux agriculteurs*

*N'hésitez pas à demander leurs services en appelant au 418-268-3521, poste 7240.  
Demandez Beverly Cinq-Mars. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.*

## Le Centre Internet St-Alban Desjardins 177, Principale (dans l'école Le Goéland) Centre Internet (418) 268-3332 Poste #3374

Le Centre sera fermé pour l'été, la dernière journée sera le vendredi 19 Juin. Nous serons de retour en septembre. Bon été à tous.

Pour informations, contacter Madeleine au  
418 268-6478  
Merci!

\*\*\*\*\*

## ÂGE D'OR (LA GAÏETÉ)

Journée porte ouverte  
Samedi le 20 juin se fera l'ouverture du  
Mini-golf et de la pétanque  
En après-midi à partir 13 :00 hres et  
le soir à partir de 18 :30 hres.  
**Bienvenue à tous !**

\*\*\*\*\*

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée mardi le 23 juin 2009. Pour les mois de juillet et août, la bibliothèque sera ouverte seulement le mardi de 18 :30 à 20 :30 heures. Nous invitons les nouvelles mamans à venir inscrire leur enfant à la bibliothèque et nous leur remettrons un cadeau.  
Bienvenue à tous.



**NOUS DEMANDONS AUX PERSONNES PROMÈNANT LEUR CHIEN, DE RAMASSER LES EXCRÈMENTS DE LEUR ANIMAL.**

### Entretien des emprises de lignes électriques

À compter du 6 juillet prochain, Hydro-Québec TransÉnergie procédera à des travaux de maîtrise de la végétation dans l'emprise de la ligne #3100 (315kV) qui traverse la municipalité de Saint-Alban.

L'entretien des emprises vise à réduire les possibilités de pannes électriques et à permettre un accès sécuritaire et rapide aux installations. Cet entretien préventif est réalisé en conformité avec les normes gouvernementales, notamment avec le *Code de gestion des pesticides*. Le travail consiste à traiter certaines zones par la coupe mécanique et d'autres par l'utilisation sélective de phytocides. Il n'y a pas de restriction sur la fréquentation des lieux ainsi traités ni sur la consommation des végétaux qui en proviennent.

Hydro-Québec possède un permis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (No P-550096) pour réaliser ce type de travaux.

Pour obtenir plus amples renseignements, communiquez avec Hydro-Québec au numéro **1 800 ÉNERGIE** ou consultez notre site internet au [www.hydroquebec.com/vegetation](http://www.hydroquebec.com/vegetation)

### Q2-R8 - REGLEMENT SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

Depuis le 1er janvier 2005, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a modifié son règlement Q2-R8 sur les fosses septiques **pour rendre obligatoire une étude de caractérisation du sol.**

**Cette étude doit être faite soit par un ingénieur ou par un technologue membre en règle d'une association accréditée.**

**Les résidences non conformes doivent demander un permis de fosse septique à la municipalité accompagné de l'étude de sol requis.**

**Nos inspecteurs effectueront une inspection au cours de l'été afin de cibler les résidences en infraction.**

***Veuillez prendre note des amendes qui pourraient être imposées.***

**Amendes:** Toute personne physique qui commet une infraction à une disposition du présent règlement, se rend passible d'une amende minimale de 50 \$ et d'une amende maximale de 500 \$ dans le cas d'une première infraction et d'une amende minimale de 100 \$ et d'une amende maximale de 1 000 \$ dans le cas d'une infraction subséquente.



### TÉLÉPHONES IMPORTANTS POMPIERS, AMBULANCES, POLICIERS 9-1-1

<b>Bureau municipal</b>	<b>418-268-8026</b>
<b>Télécopieur</b>	<b>418-268-5073</b>
<b>C.C.F.M.</b>	<b>418-268-3557</b>
<b>Centre des Loisirs</b>	<b>418-268-5913</b>
<b>Lynn Audet, mairesse</b>	<b>418-285-9466</b>
<b>École Le Goéland</b>	<b>418-268-3332</b>
<b>Les Portes de l'enfer</b>	<b>418-285-9439</b>
<b>CALSA</b>	<b>418-268-5352</b>
<b>Maison du Gardien</b>	<b>418-284-4232</b>
<b>M.R.C. de Portneuf</b>	<b>418-285-3744</b>
<b>Taxes scolaires</b>	<b>418-285-2600</b>
<b>Chambre commerces</b>	<b>418-268-5447</b>
<b>Site d'enfouissement (Neuville)</b>	<b>1-866-760-2714</b>



### **Avis à la population**

Le Centre de transfert de St-Alban (ancien Dépôt de matériaux secs) situé au 180, route 354 Est à Saint-Alban est ouvert le samedi de 8h00 à 11h45. **Les pneus de 48" et moins sont acceptés au Centre.**

**PRÉVENTION SUICIDE  
1-866-277-3553  
OU 1-866-APPELLE**